



Département de Géographie et aménagement de l'espace

Le département de géographie et aménagement de l'espace propose aux étudiant·es une formation de la licence au master.

Les étudiant·es peuvent ensuite poursuivre en doctorat dans l'un des laboratoires de recherche (laboratoire COSTEL UMR 6554 LETG et laboratoire ESO Rennes UMR 6590).

La **licence géographie - aménagement - environnement** correspond à une formation de base, en trois ans après le baccalauréat. Elle s'adresse à tou·tes les étudiant·es souhaitant suivre un cursus en géographie. À partir de la deuxième année, les étudiant·es peuvent choisir une option (Géographie, Environnement, Aménagement) en fonction de leur projet professionnel. La licence de géographie délivrée donne un accès de droit à tous les masters de géographie en France. Les masters se déclinent en spécialités professionnelles et en spécialités indifférenciées.

[Consulter les formations en Géographie et Aménagement de l'espace](#)

Département de géographie et aménagement de l'espace

Responsable Administrative

Patricia Brière

patricia.briere [at] univ-rennes2.fr (patricia[dot]briere[at]univ-rennes2[dot]fr)

[02 99 14 18 31](#)

Scolarité Licence 1re, 2e et 3e année

Stéphanie Clavier

stephanie.clavier [at] univ-rennes2.fr (stephanie[dot]clavier[at]univ-rennes2[dot]fr)

[02 99 14 18 32](#)

Scolarité Master 1re & 2e année

Anne Hamon

anne.hamon [at] univ-rennes2.fr (anne[dot]hamon[at]univ-rennes2[dot]fr)

[02 99 14 18 36](#)

[Plan des campus](#)